321 rue de Londres
Z.I. les Estaches
62730 LES ATTAQUES

COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2025

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq le onze mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le cinq mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège au SIRA, sous la présidence de Monsieur Guy VERMERSCH, Président.

Membres en exercice : 30 Présents : 19 Nombre de suffrages : 20

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur le Président : VERMERSCH Guy (Oye plage)
LARUE Etienne (Autingues), PERON Bertrand (Balinghem), BACHELARD Grégory (Bouquehault), POUSSIERE Thierry (Brêmes), HENNEBERT Philippe (Campagne-lès-Guines), DENIELE-VAMPOUILLE Nadine (GCTM), DUMONT-DESEIGNE Véronique (GCTM), LOUCHEZ Laurence (GCTM), MARTIN Fabrice (GCTM), ROHART Marie Andrée (Herbinghen), DESBARDIEUX Patrick (Landrethun-lès-Ardres), ROBE Jean-Michel (Nouvelle-Eglise), LOUCHEZ Jacques (Offekerque), FOURNIER Marie-Cécile (0ye-Plage), VASSEUR Guy (Rodelinghem), POLLAERT Thierry (Saint-Folquin), DOYE Jean-Pierre (Sanghen), LEVREAY Olivier (Vieille-Eglise),

ETAIENT ABSENTS :
TURPIN Allan (Andres) LECIGNE David (Bainghen), VANDENBERGUE Jean-Claude (CCPO), DUPONT Christophe (CCPO), PERALDI Antoine (CCPO), FIORI Xavier (Guemps), DEFACHELLES Laurent (Hocquinghen), AUDUBERT Guillaume (Licques), DELABASSERUE Franck (Louches), FASQUEL Philippe (Saint-Omer-Capelle), VAMPARYS Brigitte (Zutkerque)

Monsieur VANDENBERGUE a donné pouvoir à Monsieur PERON.

Secrétaire de séance : M. PERON

Délibération n°2025-01
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au sein du comité syndical sur les orientations budgétaires. Il a pour objectif de discuter de la stratégie financière et budgétaire du syndicat.
S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au Président de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
Le rapport d'orientations budgétaires 2025 du budget principal et des budgets annexes est joint.

Le rapport est expliqué par Mme BATILLIOT et M. FONTAINE-DEBLOCK.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment des articles D2312-3, L5711-1 et L5211-36,
Le comité a pris acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2025.

La séance est levée à 20H.

Annexe à la délibération n°2025-01 du 11 mars 2025

RAPPORT DE PRESENTATION

DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Table des matières

INTRODUCTION **3**

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE **5**

La compétence 5

Bilan 2024 7

Prévisionnel 2025 8

État de la dette 15

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF **18**

La compétence 18

Bilan 2024 19

Prévisionnel 2025 20

État de la dette 26

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF **31**

La compétence 31

Bilan 2024 31

Prévisionnel 2025 31

INTRODUCTION

Le SIRA

Le Syndicat Intercommunal de la Région d'Andres (SIRA) est un syndicat mixte fermé regroupant 22 communes et deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Il exerce des compétences essentielles pour la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif sur son territoire.

Le Débat d'Orientations budgétaires

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise les discussions sur les priorités à retenir pour le projet de budget primitif 2025. Il permet également aux délégués d'analyser les évolutions de la situation financière du syndicat et de s'exprimer sur la stratégie financière.

Le DOB doit comporter les informations suivantes (article D.2312-3 du CGCT) :

- Les orientations budgétaires et hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette
- La structure des effectifs et l'évolution des charges correspondantes

Sans caractère décisionnel, le DOB doit néanmoins être matérialisé par une délibération. Par son vote l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB. Le rapport est ensuite mis en ligne sur le site du syndicat, et transmis aux communes membres.
Formalité applicable au SIRA qui est un syndicat mixte fermé, par renvoi de l'article L.5711-1 à l'article L. 5211-36 du CGCT

Contexte réglementaire

L'année 2025 sera décisive en vue de l'échéance du 1er janvier 2026, date à laquelle les compétences Eau et Assainissement devraient être transférées aux Communautés de Communes en application de la loi NOTRe.
Cependant, une proposition de loi visant à supprimer cette obligation est examinée à l'Assemblée nationale actuellement.

Contexte financier

Changement des redevances Agence de l'eau

L'année 2025 verra également une évolution des redevances de l'Agence de l'Eau, avec pour objectif d'inciter à une meilleure performance des réseaux et de préserver la ressource en eau. Cette réforme s'inscrit dans un cadre plus large de renforcement des politiques environnementales et d'amélioration de la gestion des infrastructures.

Le financement des investissements sera assuré par autofinancement et grâce aux subventions de l'Agence de l'Eau. Aucun recours à l'emprunt n'est envisagé.

La gestion de la trésorerie est à un niveau stable. Le recours aux services bancaires de lignes de trésorerie n'est pas envisagé. Cette stabilité de trésorerie est assurée par :

- ✓ Une incitation au paiement mensualisé des factures dès la signature du contrat d'abonnement.
- ✓ Une gestion rigoureuse du calendrier de réalisation des travaux en fonction des capacités de paiement.

Le montant des "restes à recouvrer" auprès des abonnés reste élevé :

- Pour le budget EAU : 1 063 472,31 €
- Pour le budget ASSAINISSEMENT : 178 676,08 €

Le taux de recouvrement annoncé par le Trésor public est de 95% (soit environ 2 850 000 € sur les 3 000 000 € facturés). Une procédure est en cours d'élaboration pour faire face à ces impayés.
Pour rappel, le total des Restes à Recouvrer en 2023 était de 1 250 000 € pour le budget EAU, et 350 000 € pour le budget ASSAINISSEMENT.

1. La compétence Eau potable

Le SIRA exerce la compétence Eau potable sur un territoire 24 communes :

Andres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Brêmes-Les-Ardres, Campagne-lès-Guines, Guemps, Herbinghen,Hocquinghen, Landrethun-lès-Ardres, Les Attaques, Licques, Louches, Marck, Nouvelle-Eglise, Offekerque, Oye-Plage, Rodelinghem, Saint-Folquin, Saint-Omer-Capelle, Sanghen, Vieille-Eglise et Zutkerque (uniquement pour la rue des Bosquets).

Le syndicat assure ainsi la production, le traitement, l'adduction, le stockage et la distribution d'eau potable sur ce territoire.

Le SIRA exploite 7 forages, 11 réservoirs, 12 stations de reprise et/ou de surpression, et 628 km de réseaux.

Les 2 228 264 m^3 de mètres cube d'eau produits en 2024 permettent d'alimenter environ 37 000 habitants.

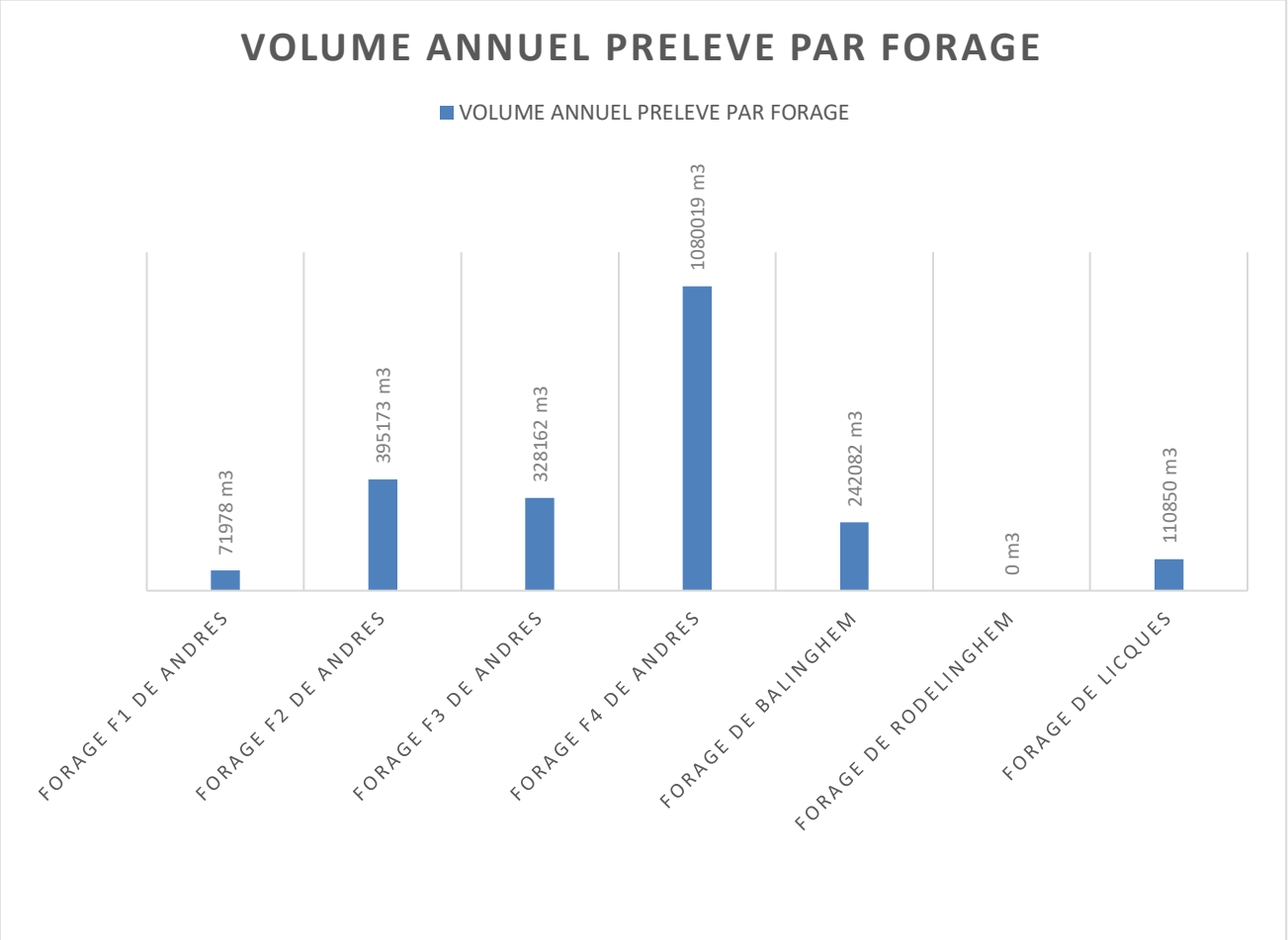

Le nombre d'abonnés est de **16 516.**

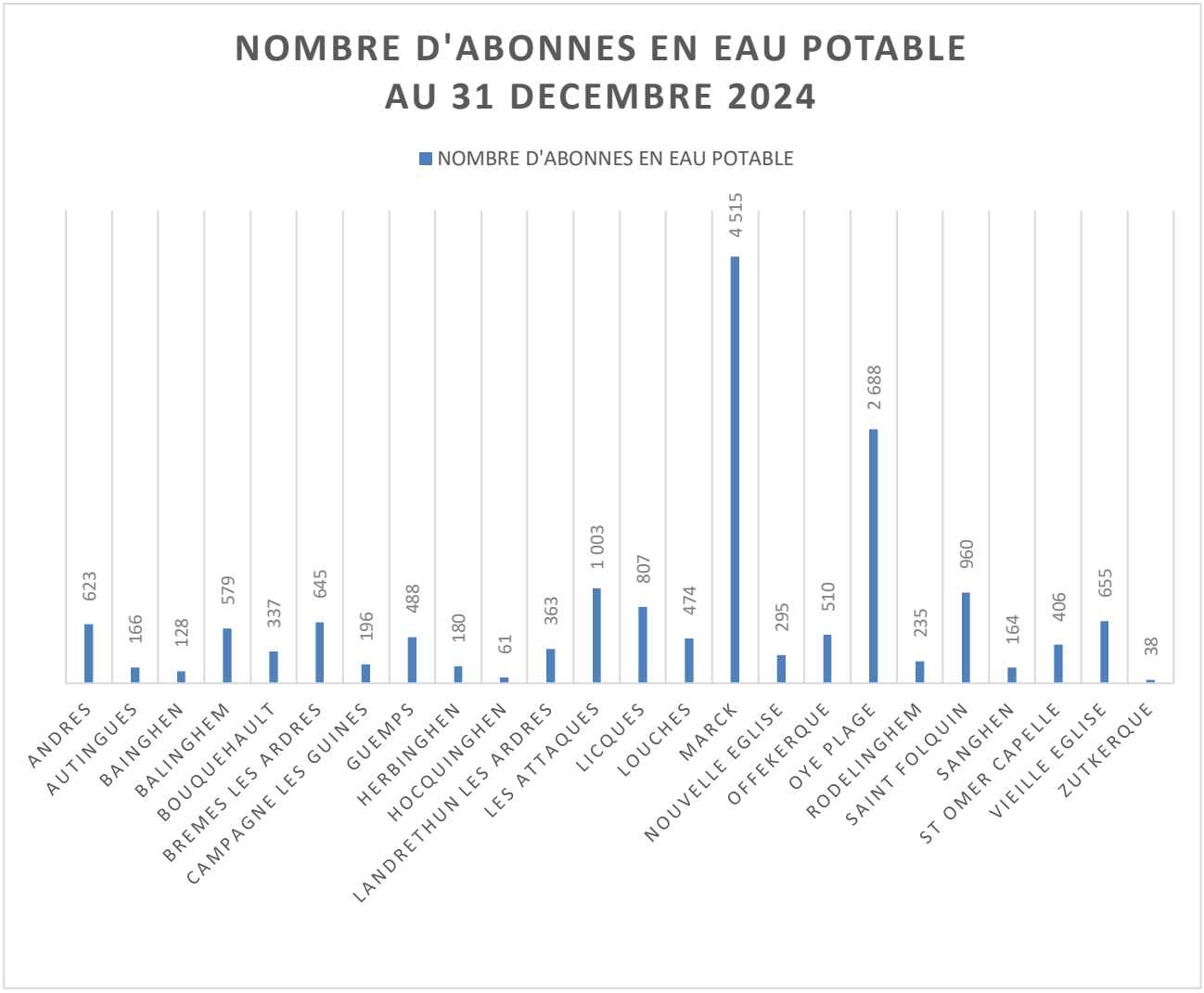

2. BILAN 2024

FONCTIONNEMENT	2023	2024
Dépenses	3 247 951.25 €	3 483 398,55 €
Recettes (hors report)	4 173 182.00 €	4 464 267,77 €
Soit un résultat positif de	925 230.75 €	980 869,22 €
A ajouter au report des années précédentes de	1 634 942.74 €	1 560 173.49 €
Soit un total de	**2 560 173.49 €**	**2 541 042,71 €**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2024

L'excédent de fonctionnement cumulé à la clôture d'exercice 2024 est de **2 541 042,71 €.** Considérant ce solde excédentaire, il est proposé d'affecter **1 041 042,71 €** en section d'investissement pour assurer l'autofinancement des travaux 2025 et de reporter **1 500 000 €** en section de fonctionnement.

INVESTISSEMENT	2023	2024
Dépenses	2 008 663.90 €	806 312,76 €
Recettes (hors report)	863 953.94 €	1 828 487,70 €
Soit un résultat de	-1 144 709,96 €	+ 1 022 174,94 €
A ajouter au report des années précédentes de	**+ 1 714 634.03 €**	**+ 569 924,07 €**
Soit un total de	**+ 569 924.07 €**	**+ 1 592 099,01 €**
Restes à réaliser Dépenses	- 296 979.00 €	- 364 807,00 €
Restes à réaliser Recettes	+ 221 241.00 €	+ 127 318,50 €
Soit un résultat consolidé en investissement de	**+ 494 186.07 €**	**1 354 610,51 €**

3. PRINCIPAUX RATIOS SUR LA GESTION 2024

- **La capacité d'autofinancement brute est de 1 412 757,82 €**, soit 34 % des recettes réelles de fonctionnement 2024.
- **La capacité d'autofinancement nette est de 1 156 743,65 €**, c'est-à-dire le montant disponible pour les investissements après avoir remboursé le capital des emprunts**.** La CAF nette équivaut donc à 28 % des recettes réelles de fonctionnement.
- **La capacité de désendettement du budget principal Eau potable est donc de 4 ans.**

4. PREVISIONNEL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025
011 - Charges à caractère général	1 250 000,00 €	1 189 270,78 €	1 300 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	820 000,00 €	813 261,06 €	860 000,00 €
014 - Atténuations de produits	600 000,00 €	443 221,00 €	725 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	538 062,46 €	- €	507 500,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	730 000,00 €	724 060,20 €	780 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	61 500,00 €	55 803,41 €	150 000,00 €
66 - Charges financières	150 000,00 €	146 353,13 €	150 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 580 173,49 €	105 025,92 €	1 550 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00 €	6 403,05 €	20 000,00 €
TOTAL	**5 749 735,95 €**	**3 483 398,55 €**	**6 042 500,00 €**

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

- **Les charges à caractère général** sont en légère hausse pour couvrir l'augmentation de nos besoins en fournitures et matériaux. Nous augmentons en effet la réalisation des travaux en régie.

- L'augmentation **des charges de personnel** est principalement liée à la hausse des charges patronales (cotisations CNRACL), à la participation à la protection sociale ainsi qu'à l'évolution mécanique des salaires selon les grilles de la fonction publique.
  Il faut néanmoins noter que 96 000 € sont remboursés par d'autres sources, notamment la section d'investissement (travaux en régie), les budgets Assainissement Collectif et Non Collectif, ainsi que par la communauté d'Agglomération Grand Calais et l'Agence de l'eau dans le cadre de notre facturation de leurs redevances respectives.
  Par ailleurs, le coût annuel des relèves réalisées en régie s'élève à 40 000 €, contre 115 000 € si cette prestation était externalisée, mettant ainsi en évidence une économie substantielle liée à la gestion en interne.

  Les effectifs actuels sont les suivants :
  - 16 emplois permanents :
    - Direction : 1
    - Bureau d'étude : 1
    - Équipe d'exploitation Eau potable et Assainissement : 9
    - Relève des compteurs d'eau : 1
    - Équipe administrative : 4

Filière	Catégorie	Nombre	ETP
Administrative	C	4	4
Technique	A	1	1
	C	11	11

  - 1 emploi non permanent :
    - 1 activité accessoire d'expertise financière et juridique (5H hebdomadaires)

- **Atténuations de produits** : il s'agit du montant des redevances 2024 à reverser à l'Agence de l'eau. L'augmentation importante en 2025 est due au fait que le budget Eau a dû encaisser les redevances d'assainissement 2024, qu'il doit donc reverser en 2025. La réforme des redevances de l'Agence en 2025 modifiera encore le reversement à prévoir au budget 2026.

- **Le virement à la section d'investissement** correspond à l'autofinancement prévisionnel qui sera dégagé sur l'exercice 2025. L'excédent définitif sera constaté à la clôture de l'exercice comptable. Ce chapitre doit être strictement équivalent au chapitre 021 en recettes d'investissement.

- **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** sont les amortissements comptables des travaux et des biens.
  Il est strictement équivalent au chapitre 040 en recettes de la section d'investissement.

- **Autres charges de gestion courante** : le montant proposé correspond aux indemnités des élus et aux admissions en non-valeur et créances éteintes. Un montant de 120 000 € est proposé pour les admissions en non-valeurs, à la demande de la Trésorerie. Le montant des Restes à recouvrer est encore important, il se répartit ainsi pour un total de 1 063 472,31 €.

2005	2008	2009	2010	2011	2013	2014	2015	2016
16,52 €	28,14 €	50,83 €	107,03 €	21,54 €	537,84 €	7 720,67 €	23 521,24 €	27 045,59 €
2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	
53 411,83 €	45 469,50 €	60 724,04 €	59 186,13 €	76 027,58 €	91 976,93 €	118 709,18 €	498 917,72 €	

- **Charges financières** : il s'agit des intérêts des emprunts bancaires à régler en 2025.

- **Charges exceptionnelles** : La prévision à 1 550 000 € comprend 50 000 € pour des annulations de factures (dégrèvements, corrections), et 1 500 000 € non affectés pour compenser le report de fonctionnement 2024. Cela permet :
  - ✓ De garder une trésorerie suffisante compte tenu du montant important d'impayé.
  - ✓ De calculer la rentabilité du service chaque année. L'équilibre du budget tel qu'il est présenté correspond à ce qui sera réellement dégagé sur cette année, sans utiliser le report des années antérieures. Cela sert de base pour déterminer nos possibilités de financement des investissements.

- **Les dotations aux amortissements et aux provisions** permettent de provisionner une partie du montant total des impayés de plus de 2 ans. Chaque année la provision doit être réajustée en fonction du montant donné par la Trésorerie.

RECETTES	BUDGET 2024	REALISE 2024	**BUDGET 2025**
002 - Résultat d'exploitation reporté	1 560 173,49 €	1 560 173,49 €	1 500 000,00 €
013 - Atténuations de charges	1 800,00 €	11 110,85 €	2 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	3 854 262,46 €	4 118 202,62 €	4 172 000,00 €
74 - Subventions d'exploitation	3 500,00 €	5 742,36 €	3 500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	35 564,74 €	23 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	5 000,00 €	1297,68 €	2 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	310 000,00 €	292 171,60 €	340 000,00 €
TOTAL	**5 749 735,95 €**	**6 024 441,26 €**	**6 042 500,00 €**

Les évolutions de recettes les plus significatives sont les suivantes :

- **Le résultat d'exploitation reporté** est le report d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024, le reste étant affecté au financement des investissements. Il est proposé de maintenir le même niveau de report que l'année précédente.

- Au chapitre **Atténuations de charges** sont comptabilités les éventuels remboursements de notre assurance statutaire en cas d'arrêt maladie des agents.

- Le montant des **Ventes de produits fabriqués, prestations de services** est en progression, suite à la révision du prix de l'eau 2025. Les autres prestations de service restent stables.

- En **subventions d'exploitation**, nous attendons environ 3500 €, ce qui correspond à ce que l'Agence de l'eau nous verse afin de collecter pour elle ses différentes redevances.

- Les **autres produits de gestion courante** correspondent aux loyers des antennes relais, estimés à 23 000 € en 2025 compte tenu de la révision des conventions avec les opérateurs. En 2024 un montant plus important a été enregistré car nous avons perçu quelques rappels d'opérateurs.

- Les **produits exceptionnels** : il s'agit de remboursements d'assurance, ou de mandats annulés.

- Le chapitre **Opérations d'ordre de transfert entre section** enregistre la reprise comptable des subventions d'investissement, et le rachat des travaux en régie par la section d'investissement (90 000 € pour 2025). Ce chapitre est strictement équivalent au chapitre 040 en dépenses d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2024		2025		
	Prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	TOTAL
020 - Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €		100 000,00 €	100 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	310 000,00 €	292 171,60 €		340 000,00 €	340 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	260 000,00 €	256 014,17 €		300 000,00 €	300 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	251 174,00 €	3 313,49 €	234 377,00 €	1 300 000,00 €	1 534 377,00 €
21 - Immobilisations corporelles	915 805,00 €	254 813,50 €	130 430,00 €		130 430,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 272 248,53 €	- €		1 709 319,72 €	1 709 319,72 €
TOTAL	**3 059 227,53 €**	**806 312,76 €**	**364 807,00 €**	**3 749 319,72 €**	**4 114 126,72 €**

- Le montant des crédits proposés en **Dépenses imprévues** est augmenté, compte tenu de l'augmentation du volume total du budget d'investissement.
- Les **Opérations d'ordre de transfert entre section** correspondent au chapitre 042 des recettes de fonctionnement, c'est-à-dire, pour les reprises comptables des subventions d'investissement ainsi que pour le rachat des dépenses liées aux travaux en régie à la section de fonctionnement (matériaux et dépenses de personnel).
- Les crédits prévus en **Emprunts et dettes assimilées** permettent le remboursement du capital de la dette. Le montant augmente en raison du vieillissement de la dette. L'état de la dette est détaillé ci-après.
- Les **chapitres 20, 21 et 23** correspondent aux dépenses en travaux et études détaillés ensuite.

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2024

Objet	Dépenses
ETUDES	
Diagnostic avec un hydrogéologue du FORAGE de LICQUES	10 960,00 €
Diagnostic des compteurs de sectorisation existants	3 313,49 €
TRAVAUX SUR RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE	
Solde mission de maitrise d'œuvre – Travaux AEP – Secteur LES ATTAQUES	38 500,00 €
Renouvellement des branchements - Secteur Pont D'Ardres - LES ATTAQUES	59 591,20 €
Remplacement de la canalisation - Rue des Berceaux - RODELINGHEM	
Déplacement canalisation AEP avec reprise des branchements - Rue A. Leroy - LICQUES	
Renouvellement des branchements - Rue Anglaise et la rue du Berck - CAMPAGNE	

RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION	
Remplacement de la Pompe P1 au Forage F3 à ANDRES	14 600,00 €
Réhabilitation du portail au Forage F2 et du grillage au Forage F4 de ANDRES	6 699,00 €
Renouvellement de l'armoire de commande au Forage de BALINGHEM	15 350,00 €
Réhabilitation des compteurs de sectorisations (1ère partie)	51 116,68 €
Remplacement de 3 pompes - Surpresseur de LES ATTAQUES	33 035.86 €
Campagne de renouvellement de compteurs	20 798,91 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS POUR LES SERVICES DU SIRA	
Renouvellement de 2 véhicules	22 126,52 €
Renouvellement de matériels informatiques et téléphoniques (1ère partie)	19 885,00 €
Acquisition de matériels de recherche de fuites	27 404,80 €
Acquisition de gros matériels pour le service AEP	2 821,93 €
Achat de pompes de secours pour le suppresseur de LES ATTAQUES	9 173,80 €

INVESTISSEMENTS EN COURS - DETAIL DES RESTES A REALISER

Objet	Dépense
ETUDES	
Etude Patrimoniale (AMO et B.E.)	160 840 €
Diagnostic avec un hydrogéologue du FORAGE de RODELINGHEM	18 590 €
Diagnostic du système de pompage du Forage de RODELINGHEM	25 296 €
PGSSE (Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux)	33 650 €
TRAVAUX SUR RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE	
Renouvellement des branchements - Rue Anglaise et la rue du Berck - CAMPAGNE	5 980 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION	
Remplacement de l'armoire de commande sur le Forage F2	22 220 €
Diagnostic de la Pompe P1 - Forage F2 de ANDRES	5 767 €
Réhabilitation des compteurs de sectorisations	59 023 €
Mise aux normes des accès du forage F2	17 233 €
Mise aux normes accès réservoir de RODELINGHEM	4 750 €
Remplacement Pompe P1 Forage de LICQUES	12 590 €
Création d'un inverseur électrique sur le Forage de RODELINGHEM	2 867 €
RAR 2024 =	**364 807 €**

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2025

Objet	Dépense
REHABILITATION DU CHATEAU D'EAU DE NOUVELLE-EGLISE	
Mission de Maitrise d'Œuvre (4.5 % des travaux)	40 000 €
1ère Phase des Travaux (50% sur 2025 / 50 % sur 2026)	440 000 €
TRAVAUX SUR RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE	
Renouvellement des branchements - Rue Anglaise – CAMPAGNE-LES-GUINES Renouvellement des branchements - Travaux de voiries à OYE-PLAGE Renouvellement des branchements - Pont D'Ardres - LES ATTAQUES Renouvellement des branchements - Rue du Moulin - BOUQUEHAULT Renouvellement des branchements - Résidence Bellevue - BREMES"	80 000 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION	
Remplacement de 2 ballons - Surpresseur de LES ATTAQUES Remplacement Pompes 7/P9 - Surpresseur LES ATTAQUES Remplacement de 2 pompes horizontales - Surpresseur de LES ATTAQUES Remplacement des compteurs des Forages Remplacement de la pompe P1 au Forage F2 de ANDRES Remplacement de 2 pompes sur le réservoir de LE VAL Remplacement d'une pompe sur le réservoir de BAINGHEN Remplacement d'une pompe sur le réservoir de WEST-YEUSE Remplacement tête de forage - FORAGE DE BALINGHEM Remplacement de l'armoire de commande sur le Surpresseur de LES ATTAQUES Remplacement deux 2 pompes + 1 colonne - forage de RODELINGHEM Changement de la pompe P1 au FORAGE F4 Remplacement du portail et de la porte d'accès au local - FORAGE de BALINGHEM Remplacement tête de forage - FORAGE F1 - ANDRES Remplacement des échelles dans le réservoir de RODELINGHEM Installation d'un compteur et d'un LS42 - rue d'Hondrecoutre - LOUCHES Remplacement d'équipements de télégestion dans les ouvrages	516 000 €
MISE EN PLACE DE NOUVEAUX COMPTEURS DE SECTORISATION DANS LE CADRE DE L'ETUDE PATRIMONIALE	
Estimation de 6 nouveaux compteurs sur le système actuel	120 000 €
REHABILITATION DU FORAGE DE RODELINGHEM	
Dossier Loi sur l'Eau sur le diagnostic du Forage de RODELINGHEM	4 000 €
ETUDES PREALABLES AUX TRAVAUX	
Etudes préalables aux travaux Rue du Courgain et la rue du Chevalet à CAMPAGNE-LES-GUINES (Plan Topographique (levé géomètre) + Etude HAP/Amiante sur voirie)	10 000 €
SECURISATION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE	
Sécurisation des sites du SIRA dans le cadre du PGSSE (organigrammes+ alarmes)	15 000 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS POUR LES SERVICES DU SIRA	
Renouvellement d'un véhicule, de matériels informatiques, de matériels de recherche de fuites et gros outillages	75 000 €
INVESTISSEMENT 2025 =	**1 300 000 €**

RECETTES	BP 2024	Réalisé 2024	RAR	Crédits 2025	TOTAL
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	569 924,07 €	569 924,07 €		1 592 099,01 €	1 592 099,01 €
021 - Virement de la section d'exploitation	538 062,46 €	- €		507 500,00 €	507 500,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	730 000,00 €	724 060,20 €		780 000,00 €	780 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €		1 041 042,71 €	1 041 042,71 €
13 - Subventions d'investissement	221 241,00 €	93 922,50 €	127 318,50 €	66 166,50 €	193 485,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	10 505,00 €		- €	- €
TOTAL	**3 059 227,53 €**	**2 398 411,77 €**	**127 318,50 €**	**3 986 808,22 €**	**4 114 126,72 €**

Les recettes d'investissements sont essentiellement constituées :

- Du **solde d'exécution** des années précédentes (chapitre 001)
- De l'autofinancement prévisionnel (**Virement de la section d'exploitation** chapitre 021), qui ne fera pas l'objet d'une opération comptable en 2025, mais sera constaté à la clôture de l'exercice.
- Des **amortissements** des immobilisations (chapitre 040)
- De **l'autofinancement** dégagé sur l'exercice 2024 (chapitre 10)
- Des subventions d'investissement attendues de l'agence de l'eau (chapitre 13)
  - ✓ **A noter : 252 000 € seront sollicités auprès de l'agence de l'eau pour les projets 2025**.
    (168 000 € pour la réhabilitation du château d'eau de NOUVELLE-EGLISE
    + 84 000 € pour la mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation)

5. ÉTAT DE LA DETTE

État des emprunts – Exercice 2025

Préteur	Montant Contrat	Taux	Date d'obtention	Date de fin	Capital restant dû au 01/01/2025	Échéances 2025 (capital et intérêts)
DEXIA CREDIT LOCAL	1 600 000,00 €	3,85 %	2005	2045	1 119 223,12 €	78 568,00 €
DEXIA CREDIT LOCAL	787 000,00 €	4,24 %	2005	2045	554 636,00 €	40 946,32 €
CREDIT FONCIER	750 000,00 €	4,45 %	2006	2036	413 806,41 €	45 663,69 €
CREDIT FONCIER	571 708,41 €	4,39 %	2006	2034	329 785,60 €	36 269,40 €
CREDIT AGRICOLE	500 000,00 €	2,25 %	2010	2030	164 029,52 €	31 798,08 €
CAISSE D'EPARGNE	400 000,00 €	3,88 %	2014	2029	137 697,91 €	35 300,72 €
CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00 €	2,01 %	2015	2040	620 000,00 €	52 261,00 €
LA BANQUE POSTALE	207 000,00 €	1,93 %	2019	2039	150 075,00 €	13 171,54 €
LA BANQUE POSTALE	450 000,00 €	0,99 %	2021	2041	405 000,00 €	26 425,97 €
LA BANQUE POSTALE	650 000,00 €	1,73 %	2022	2047	585 000,00 €	35 951,83 €
AGENCE DE L'EAU	52 525,00 €	0 %	2024	2043	49 898,75 €	2 626,25 €
				TOTAL	4 529 152,31 €	398 982,80 €

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2025

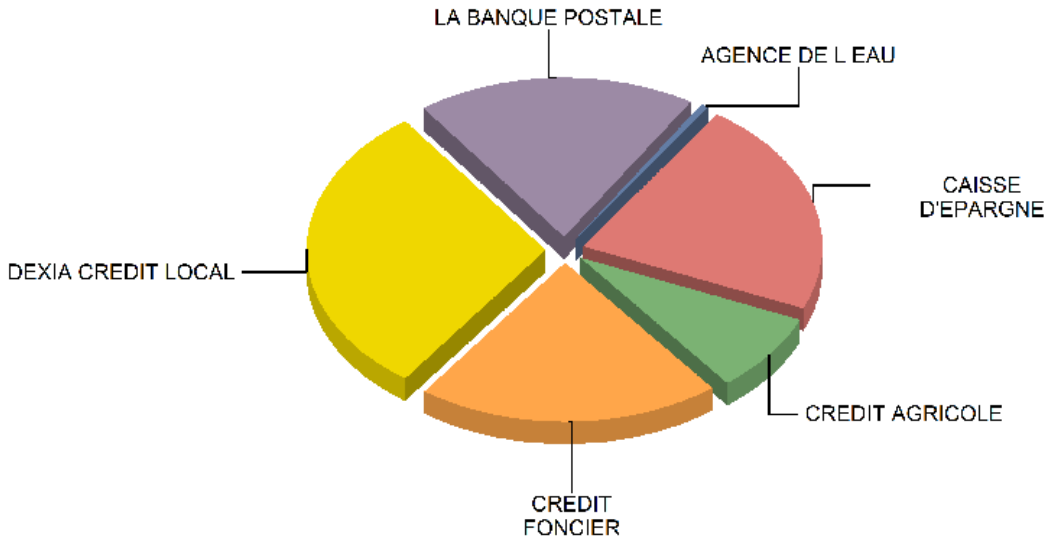

État pluriannuel des emprunts

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	398 982,80 €	135 663,79 €	263 319,01 €	0,00 €	0,00 €	4 529 152,31 €
2026	397 275,51 €	127 723,76 €	269 551,75 €	0,00 €	0,00 €	4 265 833,30 €
2027	395 566,83 €	119 532,81 €	276 034,02 €	0,00 €	0,00 €	3 996 281,55 €
2028	393 928,06 €	111 152,01 €	282 776,05 €	0,00 €	0,00 €	3 720 247,53 €
2029	365 669,65 €	102 614,17 €	263 055,48 €	0,00 €	0,00 €	3 437 471,48 €
2030	339 228,93 €	94 963,94 €	244 264,99 €	0,00 €	0,00 €	3 174 416,00 €
2031	321 618,05 €	87 701,76 €	233 916,29 €	0,00 €	0,00 €	2 930 151,01 €
2032	319 942,94 €	80 381,46 €	239 561,48 €	0,00 €	0,00 €	2 696 234,72 €
2033	318 182,93 €	72 734,73 €	245 448,20 €	0,00 €	0,00 €	2 456 673,24 €
2034	316 462,58 €	64 875,72 €	251 586,86 €	0,00 €	0,00 €	2 211 225,04 €
2035	314 740,23 €	56 751,93 €	257 988,30 €	0,00 €	0,00 €	1 959 638,18 €
2036	292 649,24 €	48 358,04 €	244 291,20 €	0,00 €	0,00 €	1 701 649,88 €
2037	229 835,25 €	41 978,43 €	187 856,82 €	0,00 €	0,00 €	1 457 358,68 €
2038	228 158,94 €	36 810,07 €	191 348,87 €	0,00 €	0,00 €	1 269 501,86 €
2039	221 320,12 €	31 512,73 €	189 807,39 €	0,00 €	0,00 €	1 078 152,99 €
2040	194 631,12 €	26 217,93 €	168 413,19 €	0,00 €	0,00 €	888 345,60 €
2041	173 757,57 €	21 410,41 €	152 347,16 €	0,00 €	0,00 €	719 932,41 €
2042	173 085,02 €	16 644,46 €	156 440,56 €	0,00 €	0,00 €	567 585,25 €
2043	149 996,00 €	11 796,12 €	138 199,88 €	0,00 €	0,00 €	411 144,69 €
2044	146 919,95 €	6 914,35 €	140 005,60 €	0,00 €	0,00 €	272 944,81 €
2045	96 118,41 €	2 179,20 €	93 939,21 €	0,00 €	0,00 €	132 939,21 €
2046	26 506,03 €	506,03 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	39 000,00 €
2047	13 084,34 €	84,34 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €

DIAGRAMME DE REMBOURSEMENT

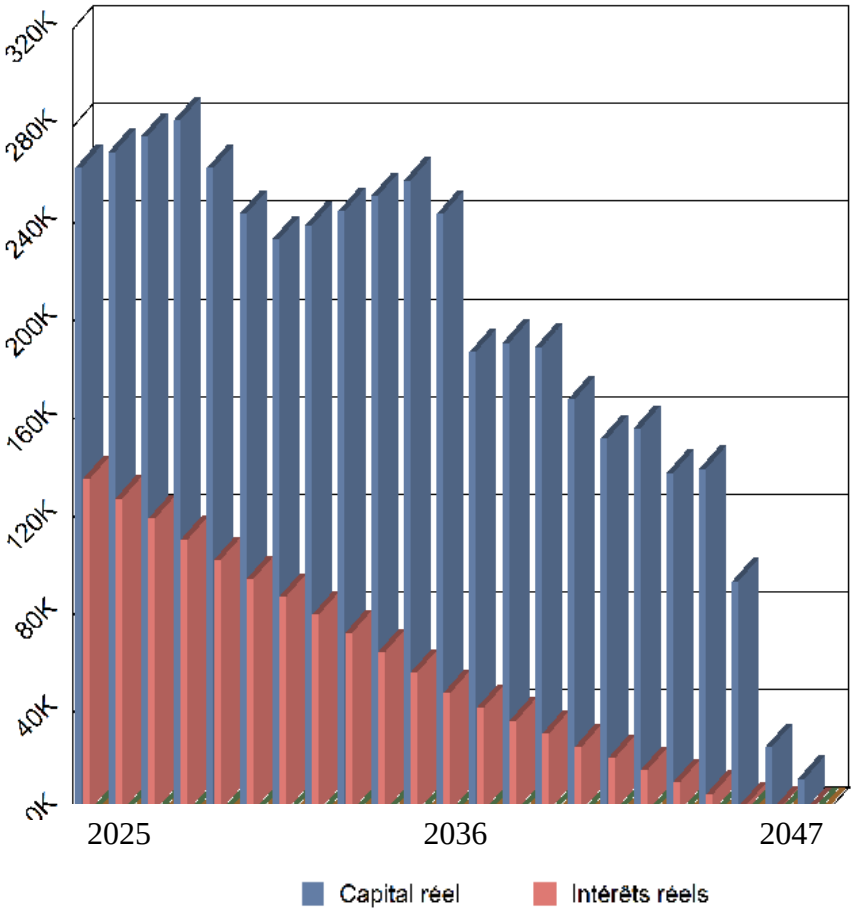

CAPITAL RESTANT DÛ AU 1ER JANVIER

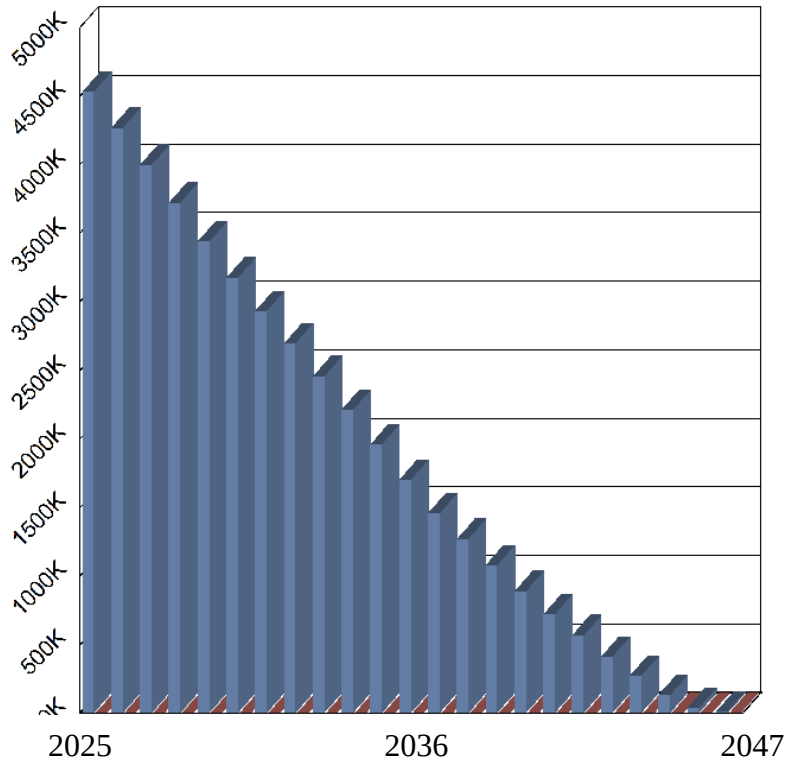

BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

1. Le contexte

Le SIRA gère l'assainissement collectif sur 6 communes (Andres, Balinghem, Campagne-lès-Guines, Les Attaques, Licques et Louches).
En 2024, 161 008 m3 d'eau ont été traitées grâce aux 3 stations d'épuration (volume des bilans d'autosurveillance) et aux 37 km de réseaux :

- 25 318 m3 pour Licques,
- 127 765 m3 pour Les Attaques
- 7 925 m3 pour Campagne-lès-Guines.

1565 abonnés sont raccordés pour un volume facturé de 123 409 m3.

NOMBRE D'ABONNES ASSAINISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2024

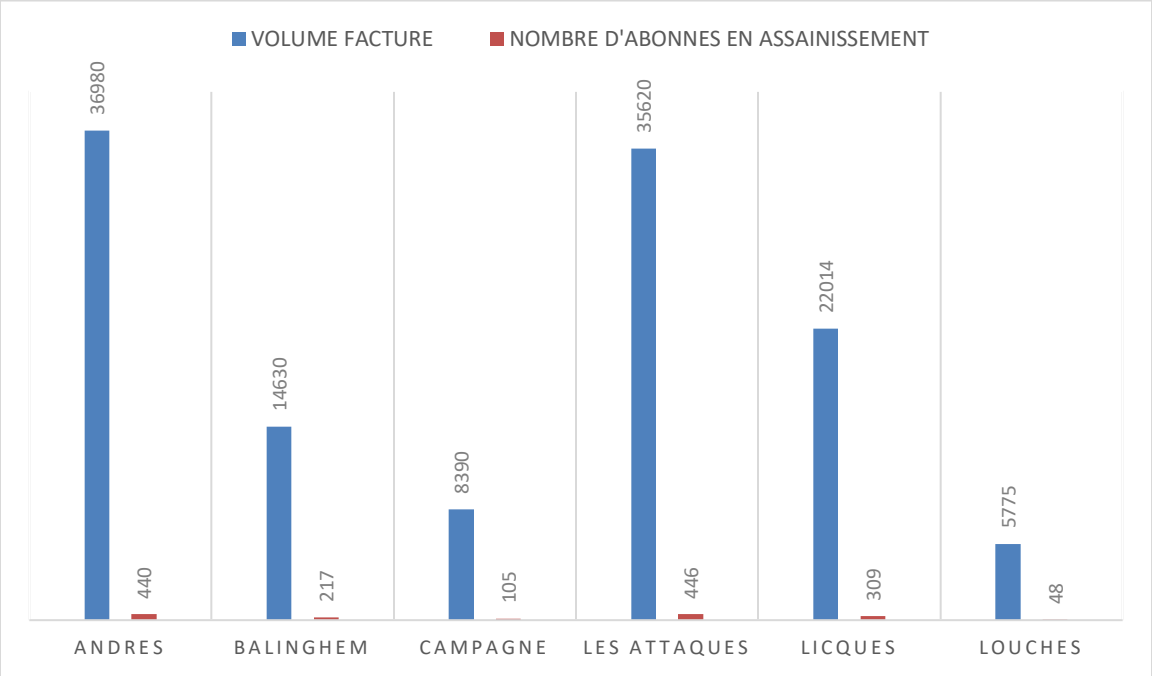

2. BILAN 2024

FONCTIONNEMENT	2023	2024
Dépenses	546 418.53 €	532 266,39 €
Recettes (hors report)	573 698.68 €	620 800,98 €
Soit un résultat de	+ 27 280.15 €	+ 88 534,59 €
A ajouter au report des années précédentes de	+ 11 532.44 €	+ 38 812,59 €
Soit un total de	**38 812.59 €**	**127 347,18 €**

Proposition 2025 : report de **37 347,18 €** en fonctionnement, et affectation de **90 000 €** en investissements.

INVESTISSEMENT	2023	2024
Dépenses	499 950.66 €	623 603,40 €
Recettes (hors report)	929 232.12 €	517 934,47 €
Soit un résultat de	429 281.46 €	-105 668,93 €
A ajouter au report des années précédentes de	-163 713.33 €	+ 265 568.13 €
Soit un total de	**+ 265 568.13 €**	**+ 159 899,20 €**
Restes à réaliser Dépenses	- 2970 €	- 483 394,00 €
Restes à réaliser Recettes	+ 2970 €	417 691,88 €
Soit un résultat consolidé en investissement de	**265 568.13 €**	**94 197,08 €**

3. PRINCIPAUX RATIOS SUR LA GESTION 2024

- **La capacité d'autofinancement brute est de 201 739,08 €,** soit 41 % des recettes réelles de fonctionnement 2024.
- **La capacité d'autofinancement nette est de 50 882,18 €,** c'est-à-dire le montant disponible pour les investissements après avoir remboursé le capital des emprunts**.** La CAF nette est de 11 % des recettes réelles de fonctionnement.
- **La capacité de désendettement du budget annexe Assainissement collectif est donc de 9 ans.**

PREVISIONNEL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	Réalisé 2024	**BP 2025**
011 - Charges à caractère général	160 000,00 €	143 328,76 €	160 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00 €	58 508,31 €	65 000,00 €
014 - Atténuations de produits	24 500,00 €	24 197,00 €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	64 541,59 €	- €	119 930,51 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	260 000,00 €	249 905,79 €	300 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	25 000,00 €	19 022,68 €	25 000,00 €
66 - Charges financières	13 000,00 €	12 244,73 €	12 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	8 883,74 €	10 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	16 200,00 €	16 175,38 €	10 000,00 €
TOTAL	**633 241,59 €**	**532 266,39 €**	**701 930,51 €**

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

- **Charges à caractère général** : Un budget identique à 2024 est prévu, mais la répartition des crédits varie. Les crédits alloués aux matériaux nécessaires aux travaux en régie, notamment pour les branchements neufs, sont en augmentation. Une diminution est constatée sur les prestations de service.

- **Charges de personnel :** Ce poste budgétaire correspond au remboursement prévisionnel des charges de personnel au budget principal "Eau potable". Une augmentation est prévue afin de couvrir les frais liés à l'entretien des stations ainsi qu'aux travaux réalisés en régie.

- **Atténuation de produits** : Aucun reversement de redevance à l'Agence de l'eau n'est prévu pour 2025. En effet, les redevances de 2024 ont déjà été perçues par le budget "Eau".

- **Virement à la section d'investissement** : L'autofinancement prévisionnel sera comptabilisé à la clôture de l'exercice 2025.

- Les **opérations d'ordre de transfert entre section** correspondent aux amortissements des investissements. Une augmentation des crédits est prévue en 2025 en raison du démarrage de nouveaux amortissements liés à l'achèvement de travaux d'extension des réseaux.

- Les **autres charges de gestion courante** sont en augmentation pour les admissions en non-valeurs, en raison du volume d'impayés. Un montant de 25 000 € est proposé pour les admissions en non-valeurs, à la demande de la Trésorerie. Le montant des Restes à recouvrer se répartit ainsi pour un total de 178 676,08 €.

2008	2009	2010	2014	2015	2016	2017	2018
7.50 €	7.50 €	0.89 €	4 176.66 €	8 371.33 €	9 997.87 €	6 917.20 €	6 202.94 €

2019	2020	2021	2022	2023	2024	**Total**
7 775.22 €	10 701.75 €	9 165.23 €	35 420.63 €	29 459.74 €	50 471.62 €	**178 676.08 €**

- Les intérêts de la dette figurent au chapitre 66 **Charges financières**.

- Au chapitre 67 **Charges exceptionnelles** sont comptabilisées les annulations et corrections de factures.

- Le **chapitre 68** prévoit une dotation supplémentaire pour ajuster la provision relative aux impayés de plus de 2 ans.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	Réalisé 2024	**BP 2025**
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	38 812,59 €	38 812,59 €	37 347,18 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	140 729,00 €	136 701,30 €	150 000,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	372 500,00 €	388 955,37 €	433 583,33 €
74 - Subventions d'exploitation	32 000,00 €	33 214,00 €	16 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	49 200,00 €	61 762,15 €	65 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	- €	168,16 €	- €
TOTAL	**633 241,59 €**	**659 613,57 €**	**701 930,51 €**

- Le résultat d'exploitation 2024 est reporté au chapitre 002.

- Les opérations d'ordre de transfert entre section correspondent aux reprises comptables des subventions d'investissement

- Le chapitre 70 des **Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises** comptabilise la part assainissement de la vente d'eau et les prestations de services (diagnostic d'assainissement avant une vente immobilière, réalisation de branchements neufs). L'augmentation des crédits est liée à la révision du prix de l'assainissement 2025 et à la prévision de plus de prestations de service, notamment pour les prestations de branchements neufs par nos agents.

- Les **subventions d'exploitation** sont versées par l'Agence de l'Eau dans le cadre des primes épuratoires, en fonction de résultats d'analyse de nos stations d'épuration.

- Les **autres produits de gestion courante** comptabilisent les recettes de PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif) est une taxe dont tout propriétaire d'immeuble doit s'acquitter pour se raccorder au réseau d'eaux usées.

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2024		2025		
	BP	Réalisé	RAR	Crédits nouveaux	TOTAL BP
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	140 729,00 €	136 701,30 €		150 000,00 €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	151 000,00 €	150 856,90 €		176 000,00 €	176 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	65 000,00 €	- €	64 115,00 €	254 745,00 €	475 975,00 €
21 - Immobilisations corporelles	166 970,00 €	8 977,00 €	157 115,00 €		
23 - Immobilisations en cours	749 939,28 €	307 376,20 €	262 164,00 €	182 972,59 €	460 440,05 €
458101 - AGENCE DE L'EAU - SUBV PARTICULIERS	80 000,00 €	19 692,00 €		153 000,00 €	153 000,00 €
TOTAL	**1 353 638,28 €**	**623 603,40 €**	**483 394,00 €**	**916 717,59 €**	**1 400 111,59 €**

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2024

TRAVAUX SUR RESEAUX
Extension du réseau d'assainissement collectif - Rue Anglaise rue du Berk - CAMPAGNE-LES-GUINES
Branchement Assainissement - Extension Cantine - Ecole de BALINGHEM
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE
Acquisition d'un préleveur d'échantillons - STEP de LICQUES

INVESTISSEMENTS EN COURS - DETAIL DES RESTES A REALISER

Objet	Dépense
ETUDES	
1ère partie du Diagnostic du système d'assainissement de la STEP de LES ATTAQUES (y compris réseaux de LES ATTAQUES, de ANDRES et de BALINGHEM)	64 115 €
TRAVAUX SUR RESEAUX	
Extension de réseau - Rue Anglaise et la rue du Berck - CAMPAGNE	262 164 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION	
Renouvellement du poste de refoulement des eaux traitées - STEP de LES ATTAQUES	15 743 €
Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération - STEP de LES ATTAQUES	40 692 €
Réhabilitation du portail d'accès de la STEP de LES ATTAQUES	12 356 €
Réhabilitation de 2 armoires des postes à Balinghem et à ANDRES	30 723 €
Création d'un fossé sur la STEP de CAMPAGNE-LES-GUINES	7 610 €
Renouvellement de la Batimétrie à la STEP de CAMPAGNE-LES-GUINES	49 991 €
RAR 2024 =	**483 394 €**

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2025

Objet	Dépense
ETUDE	
2ème partie du Diagnostic du système d'assainissement de la STEP de LES ATTAQUES	36 745 €
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS DANS LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION	
Réhabilitation des armoires PR rue des Etangs Balinghem et rue du Milieu ANDRES	46 000 €
Renouvellement du matériel d'autosurveillance STEP de LICQUES /STEP de LES ATTAQUES	22 000 €
Renouvellement de l'Armoire Electrique dans la Serre – STEP DE LES ATTAQUES	15 000 €
Renouvellement du 2ème surpresseur sur bassin d'aération - STEP DE LES ATTAQUES	34 000 €
Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération - STEP DE LICQUES	41 000 €
Réhabilitation de la Télégestion sur 8 armoires des Poste de Refoulements (Phase N°1)	40 000 €
INVESTISSEMENT 2025 =	**254 745 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	Réalisé 2024	RAR	Crédits nouveaux	**Total BP 2025**
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	265 568,13 €	265 568,13 €		159 899,20 €	159 899,20 €
021 - Virement de la section d'exploitation	64 541,59 €	- €		119 930,51 €	119 930,51 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	260 000,00 €	249 905,79 €		300 000,00 €	300 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €		90 000,00 €	90 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	582 028,56 €	164 336,68 €	417 691,88 €	159 590,00 €	577 281,88 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	101 500,00 €	84 000,00 €		- €	- €
458201 - AGENCE DE L'EAU - SUBV PARTICULIERS	80 000,00 €	19 692,00 €		153 000,00 €	153 000,00 €
TOTAL	**1 353 638,28 €**	**783 502,60 €**	**417 691,88 €**	**982 419,71 €**	**1 400 111,59 €**

Les recettes prévisionnelles d'investissement intègrent :

- Du **solde d'exécution** des années précédentes (chapitre 001)

- De l'autofinancement prévisionnel (**Virement de la section d'exploitation** chapitre 021), qui ne fera pas l'objet d'une opération comptable en 2025, mais sera constaté à la clôture de l'exercice.

- Des **amortissements** des immobilisations (chapitre 040), qui correspondent aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042.

- De **l'autofinancement** dégagé sur l'exercice 2024 (chapitre 10)
- Les **subventions** (chapitre 13) correspondent aux subventions accordées et notifiées par l'Agence de l'Eau et l'Etat, pour les travaux nécessaires suite aux inondations de novembre 2023 et pour le diagnostic de la STEP des Attaques et de ses réseaux.
- La ligne 458201 "**Agence de l'Eau - subventions aux particuliers**" est un compte de tiers, il permet d'encaisser les subventions Agence de l'Eau que nous percevons pour les particuliers dans le cadre de leur raccordement au réseau Eaux Usées. Cette ligne doit être strictement égale à la ligne 458101 en dépenses d'investissement pour que nous puissions reverser les subventions aux abonnés.

ÉTAT DE LA DETTE

État des emprunts – Exercice 2025

		Année d'obtention	Durée (années)	Contrat	Capital restant dû au 01/01/2025	Échéance
CONVENTION 54924 LES ATTAQUES REPRISE EN 20-14	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	87 480,37 €	17 496,21 €	4 374,01 €
CONVENTION 54783 ANDRES-15	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	51 898,07 €	7 784,77 €	2 594,90 €
CONVENTION 54782 ANDES RUE DU MILIEU REPRISE-17	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2005	20	126 630,00 €	18 905,10 €	6 301,65 €
CONVENTION 55552 LES ATTAQUES STEP PRG 16	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2006	20	394 416,00 €	59 162,40 €	19 720,80 €
CONVENTION 60639 ANDRES OTEU PRG 13	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	118 985,84 €	23 623,94 €	5 905,96 €
CONVENTION 61164 LES ATTAQUES RUE PRES CLOCHER 21	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	143 640,00 €	35 910,00 €	7 182,00 €
CONVENTION 60640 LES ATTAQUES 1ERE PARTIE RUE DE L ESPERANCE PRG 23	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2007	20	101 006,98 €	20 201,55 €	5 050,34 €
CONVENTION 67278 BALINGHEM OTEU VERS ANDRES PROG 27	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2008	20	70 895,82 €	21 268,76 €	3 544,79 €
CONVENTION 84260 BALINGHEM OTEU RUE DU MARAIS PRG 27	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2010	20	35 760,00 €	14 304,00 €	1 788,00 €
CONVENTION 84306 STEP DE LICQUES PROG 31	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2010	20	424 319,00 €	169 727,60 €	21 215,95 €
CONVENTION 14333 LICQUES OTEU PROG 57	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2012	20	8 688,83 €	3 909,99 €	434,44 €
CONVENTION 18979 BALINGHEM RUE DU MILIEU PRG 47	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	31 500,00 €	15 750,00 €	1 575,00 €
CONVENTION 99227 LES ATTAQUES CD 943	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	28 900,00 €	22 800,00 €	1 425,00 €
CONVENTION 18983 LICQUES 2EME TRANCHE PROG 60	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2013	20	49 500,00 €	27 225,00 €	2 475,00 €
CONVENTION 10345 LES ATTAQUES PRELEVEURS AUTOMATIQUES PORTABLES AUTOSURVEILLANCE STATIONS EPURATION LES ATTAQUES STE MARIE KERQUE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2014	20	1 933,45 €	1 353,43 €	96,67 €
CONVENTION 10344 LICQUES RUE ANTOINE DE LUMBRES ET LE BOURG PROG 63	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2014	20	70 092,52 €	38 550,94 €	3 504,62 €
CONVENTION 12043 LICQUES LE BOURG (2EME PARTIE) PROG 73	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2015	20	30 913,73 €	18 548,29 €	1 545,68 €
CONVENTION 12020 BALINGHEM 3 TRANCHE PROG 76	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2015	20	37 500,00 €	24 375,00 €	1 875,00 €
CONVENTION 98566 LICQUES RUE DU DOCTEUR PARMENTIER PROG 81	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2016	20	67 646,75 €	47 352,77 €	3 382,33 €
CONVENTION 98561 LICQUES PLACE DU GENERAL DE GAULLE PROG 34	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	10	9 785,00 €	3 914,00 €	978,50 €
CONVENTION 53307 LICQUES RUE DE L ABBE PRUVOST PROG 85	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	20	46 500,00 €	34 875,00 €	2 325,00 €
CONVENTION 99026 CAMPAGNE LES GUINES PROG 86	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2017	20	182 136,00 €	136 602,00 €	9 106,80 €
CONVENTION 18985 LICQUES	AGENCE DE L EAU	2017	20	28 500,00 €	15 895,00 €	1 445,00 €

OTEU PROG 57	ARTOIS PICARDIE					
CONVENTION 53306 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU BOSQUET	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2020	20	39 112,32 €	33 245,49 €	1 955,61 €
CONVENTION 11895 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU BOSQUET RD 248 1ERE PARTIE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2021	20	57 787,25 €	52 008,53 €	2 889,36 €
CONVENTION 28655 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU CHATEAU AZELARD COURGAIN LA PLACE 2EME PARTIE RD 248	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2022	20	106 750,00 €	101 412,50 €	5 337,50 €
CONVENTION 32703 LICQUES	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2023	20	142 369,49 €	142 369,49 €	7 118,47 €
CONVENTION 33301 CAMPAGNE	AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	2024	20	105 000,00 €	105 000,00 €	- €
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D EPARGNE	2016	22	1 000 000,00 €	290 066,25 €	18 555,48 €
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE FINANCER POUR COMBLER DEFI-6	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	2016	15	38 757,60 €	17 223,15 €	2 974,96 €
EMPRUNT DE REPRISE COMMUNE D'ANDRES DEXIA CREDIT LOC-3	DEXIA CREDIT LOCAL	2006	28	114 952,40 €	67 417,32 €	4 302,17 €
EMPRUNT DE REPRISE COMMUNE D'ANDRES-2	DEXIA CREDIT LOCAL	2007	20	202 000,00 €	43 007,38 €	13 694,70 €
TOTAL				**3 955 357,42 €**	**1 631 285,86 €**	**164 675,69 €**

Etat pluriannuel de la dette

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	175 816,02 €	11 140,33 €	164 675,69 €	0,00 €	0,00 €	1 526 285,86 €
2026	181 057,32 €	9 860,79 €	171 196,53 €	0,00 €	0,00 €	1 466 610,17 €
2027	181 048,66 €	8 533,27 €	172 515,39 €	0,00 €	0,00 €	1 295 413,64 €
2028	136 744,43 €	7 155,78 €	129 588,65 €	0,00 €	0,00 €	1 122 898,25 €
2029	120 435,22 €	6 458,98 €	113 976,24 €	0,00 €	0,00 €	993 309,60 €
2030	111 588,95 €	5 751,58 €	105 837,37 €	0,00 €	0,00 €	879 333,36 €
2031	106 369,72 €	5 069,78 €	101 299,94 €	0,00 €	0,00 €	773 495,99 €
2032	106 369,72 €	4 386,91 €	101 982,81 €	0,00 €	0,00 €	672 196,05 €
2033	83 365,80 €	3 683,13 €	79 682,67 €	0,00 €	0,00 €	570 213,24 €
2034	82 931,33 €	2 957,67 €	79 973,66 €	0,00 €	0,00 €	490 530,57 €
2035	81 356,45 €	2 209,72 €	79 146,73 €	0,00 €	0,00 €	410 556,91 €
2036	73 931,84 €	1 438,64 €	72 493,20 €	0,00 €	0,00 €	331 410,18 €
2037	64 895,02 €	643,02 €	64 252,00 €	0,00 €	0,00 €	258 916,98 €
2038	56 986,90 €	176,52 €	56 810,38 €	0,00 €	0,00 €	194 664,98 €
2039	35 407,74 €	0,00 €	35 407,74 €	0,00 €	0,00 €	137 854,60 €
2040	23 975,94 €	0,00 €	23 975,94 €	0,00 €	0,00 €	102 446,86 €
2041	22 551,06 €	0,00 €	22 551,06 €	0,00 €	0,00 €	78 470,92 €
2042	20 595,33 €	0,00 €	20 595,33 €	0,00 €	0,00 €	55 919,86 €
2043	17 705,97 €	0,00 €	17 705,97 €	0,00 €	0,00 €	35 324,53 €
2044	12 368,56 €	0,00 €	12 368,56 €	0,00 €	0,00 €	17 618,56 €
2045	5 250,00 €	0,00 €	5 250,00 €	0,00 €	0,00 €	5 250,00 €

DIAGRAMME DE REMBOURSEMENT

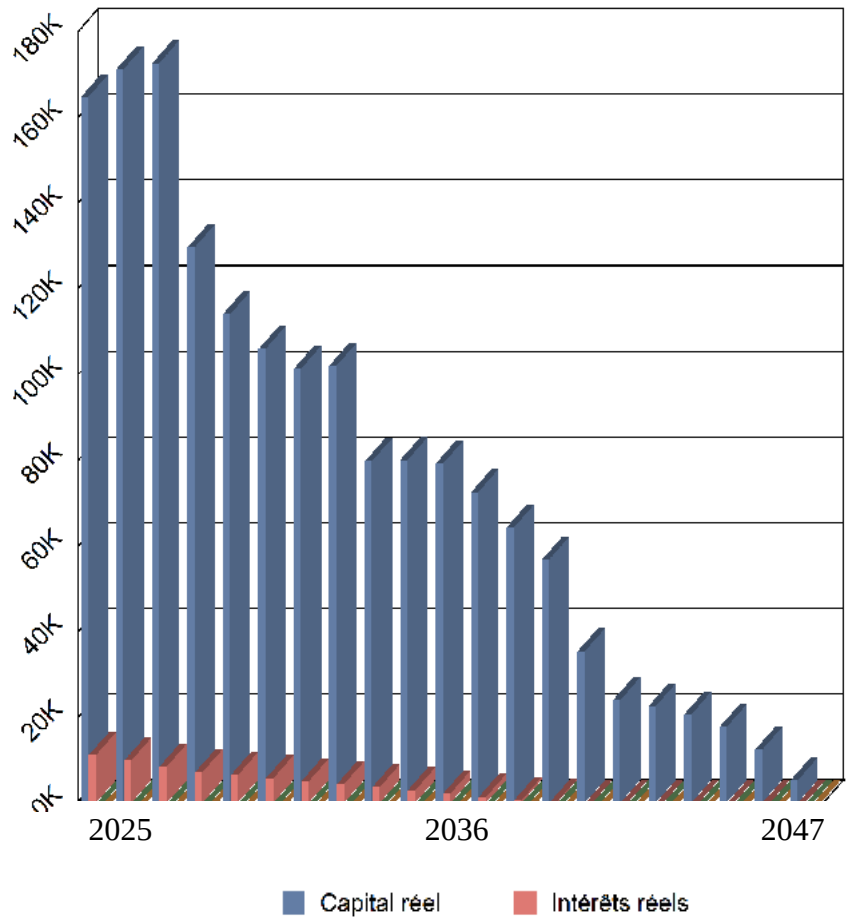

CAPITAL RESTANT DÛ

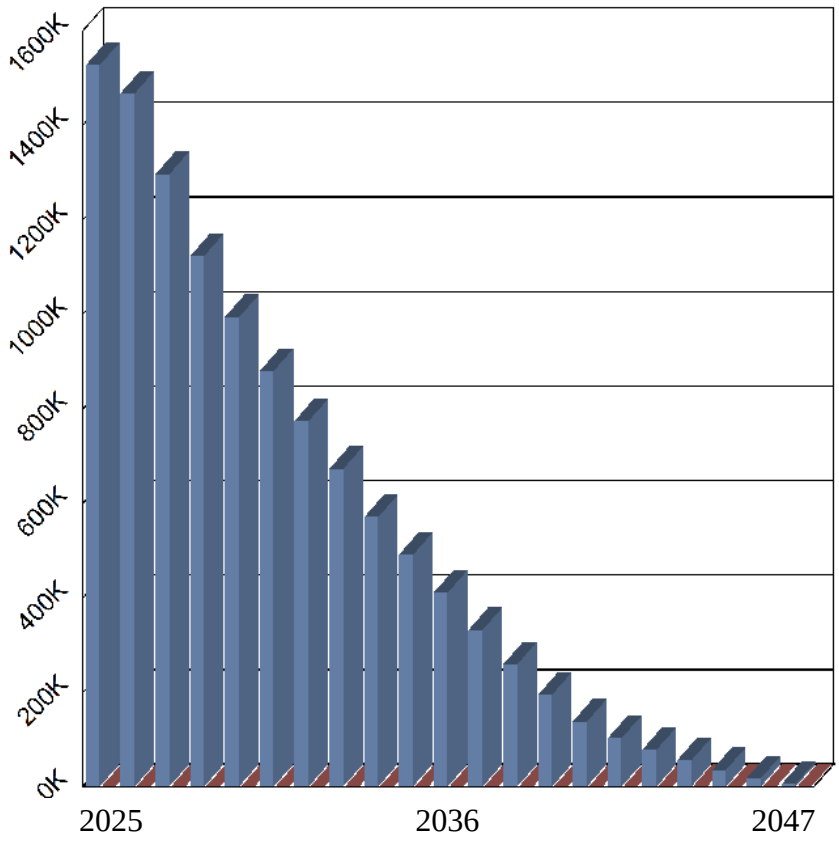

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2025

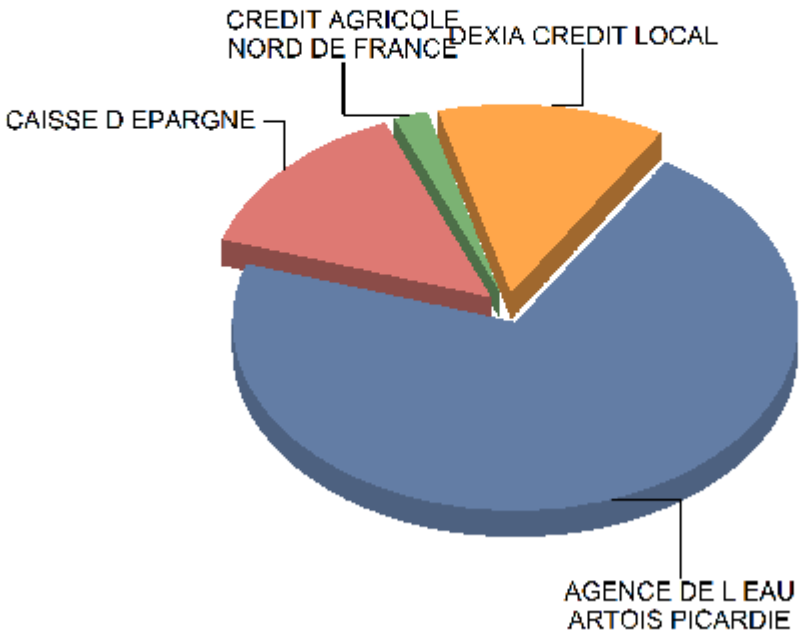

BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT NONCOLLECTIF

1. La compétence ANC

La compétence Assainissement Non Collectif est assurée sur le territoire de 23 communes : Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Boursin, Brèmes, Caffiers, Campagne- lès-Guînes, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun-Lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-Lès-Ardres, Rodelinghem, Sanghen.

La compétence ANC consiste à effectuer les diagnostics des installations et le contrôle de leur fonctionnement. L'instruction administrative des dossiers est assurée par un agent administratif du SIRA, et les prestations de contrôle et de diagnostic sont externalisées.

2. Bilan 2024

FONCTIONNEMENT	**2023**	**2024**
Dépenses (hors report)	48 197,56 €	35 432,73 €
Recettes (hors report)	41 587,89 €	38 522,01 €
Soit un résultat de	- 6 609,67 €	3 089,28 €
A ajouter au report des années précédentes de	+ 5 726,30 €	- 737,27 €
Soit un total de	**- 737,54 €**	**+ 2 351,74 €**

Aucune dépense ni aucune recette n'a été effectuée en section d'investissement.

3. Prévisionnel 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2024	Réalisé 2024	BP 2025
002 - Résultat d'exploitation reporté	737,54 €	737,54 €	
011 - Charges à caractère général	31 500,00 €	26 334,93 €	30 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9 262,46 €	8 997,00 €	10 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500,00 €	100,80 €	500,00 €
TOTAL	**42 000,00 €**	**36 170,27 €**	**40 500,00 €**

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025 font apparaître :

- **Le chapitre 011** correspond au coût des prestations de contrôle des installations d'ANC par l'entreprise attributaire du marché
- **Au chapitre 012** est effectué le remboursement des frais de personnel engendré par le traitement des dossiers au budget principal Eau potable.
- **Au chapitre 68** sera ajusté la provision pour les impayés de plus de 2 ans.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2024	Réalisé	BP 2025
002 - Résultat d'exploitation reporté	- €	- €	2 351,74 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	42 000,00 €	38 522,01 €	38 148,26 €
TOTAL	**42 000,00 €**	**38 522,01 €**	**40 500,00 €**

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 font apparaître :

- **Au chapitre 002** figure l'excédent reporté de 2024.
- **Au chapitre 70** est enregistré le produit des prestations de contrôle des installations d'ANC par les usagers.